

MISE EN PLACE DNS (AUTORITAIRE)

I. Prérequis :

- Un conteneur LXC Debian 12

Résumé :

IP DNS autoritaire 172.16.10.100

Vlan DMZ 172.16.10.0/24

II. Etapes :

- On commence par installer le service bind9 qui est le paquet référent au DNS

```
apt -y install bind9 dnsutils
```

- On modifie ensuite le fichier de conf

/etc/bind/named.conf.options

- Pour y désactiver la récursivité et ajouter les interfaces d'écoutes

```
directory "/var/cache/bind";
listen-on port 53 { 127.0.0.1; 172.16.10.100; };
```

MISE EN PLACE DNS (AUTORITAIRE)

```
recursion no;
```

- On modifie ensuite le fichier

/etc/bind/named.conf.local

- Pour ajouter les informations de zones

```
zone "johannesburg.cub.fr" {  
    type master;  
    file "/etc/bind/db.johannesburg.cub.fr";  
};
```

- On crée ensuite le fichier de zone maître

```
$TTL 1D  
johannesburg.cub.fr. IN SOA ns0.johannesburg.cub.fr.  
(  
    2006031201 ; serial  
    1D ; refresh  
    1H ; retry  
    1W ; expire  
    3H) ; Negative Cache TTL  
  
johannesburg.cub.fr. IN NS ns0.johannesburg.cub.fr.  
  
ns0 IN A 172.162.10.100  
www IN A 172.162.30.100
```

- On vérifie la syntaxe du fichier avec

MISE EN PLACE DNS (AUTORITAIRE)

```
named-checkconf -z
```

- Pour sécuriser notre serveur dns on peut ajouter une fonction dans le fichier **/etc/bind/named.conf.options** : qui va permettre d'autoriser tous les clients des autres sous-réseaux d'utiliser le dns.

```
Options {
    allow-query {
        192.168.10.0/24;
        172.16.30.0/24;
};
```

Normalement tout est configuré correctement et on peut redémarrer le service sans erreurs.